

CODE DE VIE 2025-2026

À l'école La Farandole, j'ai un *CODE DE VIE* qui favorise mon développement afin que je devienne un citoyen responsable, respectueux, autonome et investi dans la communauté.

Tous les élèves et le personnel de l'école ont le droit d'évoluer dans un milieu propice à l'apprentissage et à l'épanouissement et dans un environnement respectueux, bienveillant, accueillant, tolérant, sécuritaire, sain et inclusif, au sein duquel la collaboration, l'entraide et l'écoute sont des valeurs que nous partageons.

Les élèves ont le devoir de faire preuve de civisme en tout temps envers les autres élèves et le personnel de l'école, de respecter l'autorité et leur milieu d'apprentissage et de cultiver des comportements positifs qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire.

Ce *CODE DE VIE*, composé de règles et de moyens, est subdivisé en 3 volets :

1. Devenir responsable de moi-même
2. Respecter les autres
3. Respecter mon milieu de vie



1. Je suis responsable de moi

1.1. Je me nourris bien :

- Pour la collation et le dîner, je privilégie les aliments sains;
- Les croustilles, les friandises et la gomme sont permises à l'école seulement lors d'occasions spéciales (les parents seront alors avisés);
- Il est recommandé d'apporter à l'école des aliments sans allergènes.

1.2. Je suis propre et vêtu convenablement selon l'éthique d'une école :

Je porte des vêtements propres n'ayant aucune connotation violente, sexuelle ou vulgaire et adaptés aux activités de l'école ainsi qu'à la météo annoncée (voir thermomètre du code vestimentaire).

Lorsque la personne omet de respecter le code de vie, l'adulte peut lui demander

- D'inverser son vêtement pour cacher le contenu inapproprié;
- De mettre une veste;
- De l'enlever;
- De se changer avec ses propres vêtements.

Nous pouvons communiquer avec son parent afin qu'il lui fournisse des vêtements adéquats. En dernier recours l'école lui fournira un vêtement de rechange qui devra être retourné.

1.3. J'apporte tout le matériel dont j'ai besoin :

- J'ai toujours mes effets scolaires, mon agenda et mon costume d'éducation physique;

- Je les identifie afin de les retrouver facilement;
- Je fais mes devoirs et mes travaux proprement et je les remets à temps;
- À moins d'une permission exceptionnelle écrite, je laisse à la maison : jouets personnels, appareils électroniques (téléphone cellulaire, montre intelligente) et jeux électroniques.
- Je rapporte, dans les délais, les livres de bibliothèque empruntés;
- Je donne à mes parents tous les messages à leur transmettre et je rapporte les coupons-réponse ou les signatures demandées dans les délais prévus.

2. Je respecte les autres

2.1. Je respecte les autres en gestes et en paroles :

- Je respecte l'autorité du personnel de l'école ainsi que les règles de fonctionnement de l'école, dont notamment celles de la classe;
- Je vouvoie le personnel de l'école;
- J'utilise le titre de « madame » ou de « monsieur » pour m'adresser au personnel de l'école;
- J'utilise un langage et un français correct;
- J'agis et je communique de manière respectueuse, courtoise et polie avec les autres élèves et le personnel de l'école, en tout temps quel que soit le moyen utilisé;
- J'exprime correctement mes émotions et je règle mes conflits calmement, sans agressivité, sans intimidation, sans violence verbale ou physique.
- Je respecte la réputation et la vie privée des autres élèves et du personnel de l'école, notamment en obtenant leur consentement et celui du titulaire de l'autorité parental ou du tuteur de l'élève, le cas échéant, avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée les réseaux sociaux.

2.2. Je respecte la vie de groupe :

- Je suis accueillant envers les autres et je partage le matériel et les espaces communs;
- Je dénonce toute situation dangereuse pour les autres et moi-même. Je parle de la situation à un adulte en qui j'ai confiance.

Dans la cour de récréation :

- Je joue dans les limites de la cour tout en respectant l'horaire des parcs;
- Je respecte les règlements des jeux auxquels je participe;
- J'adopte un comportement sécuritaire sur la cour d'école;
- Je rapporte le matériel que j'ai emprunté au dépôt.

À l'heure du dîner :

- Je parle à voix modérée;
- Je reste assis pour dîner;
- Je ne joue pas avec ma nourriture;
- Je nettoie ma place à la fin du repas et je ramasse la nourriture autour de mon bureau.



3. Je respecte mon milieu de vie

3.1. Je suis fier de mon école et j'en prends soin :

- Je veille à la propreté de mon espace de travail, de mon « crochet » vestiaire, dans tous les locaux de l'école et dans la cour d'école;
- Je récupère ce qui est recyclable dans les lieux ou dans les bacs réservés à cet effet;
- Je veille à ce que tout le matériel, qui m'est prêté, soit gardé en bon état.

En cas de bris ou de perte, des frais de remplacement ou de réparation pourraient être facturés aux parents.

3.2. Je suis présent à l'école et je suis ponctuel :

- **J'arrive à l'heure** en me présentant à l'école dix minutes avant la cloche le matin et le midi. **En dehors de ces heures, il n'y a pas de surveillance;**
- Si j'arrive en retard, soit quand tous les élèves sont entrés dans l'école, je me présente au secrétariat pour expliquer la cause de mon retard;
- Les retards répétés non justifiés entraîneront une convocation pour une rencontre avec la direction;
- Si j'ai un changement de routine (départ hâtif, etc.), mes parents avisent mon enseignant(e) par le biais du moyen de communication privilégié par mon enseignante;
- Si je m'absente pour un voyage, aucun travail, mesure de rattrapage et suivi portant sur la matière vue en classe durant mon absence ne seront remis.

3.3. Je me déplace en silence :

- Dans tous mes déplacements à l'intérieur de l'école, je circule en marchant calmement et en silence;
- Dans la cour d'école, au son de la cloche, j'arrête de jouer et je me dirige rapidement pour prendre le rang;
- En tout temps, je dois demander la permission pour aller au secrétariat ou aux toilettes.

SONT INTERDITS À L'ÉCOLE ET SERONT CONFISQUÉS

- Tous les jeux dangereux ou à caractère violent.
- Tous les objets permettant un échange (cartes, billes, figurines ...).
- Tous les appareils électroniques pouvant enregistrer, prendre des photos ou filmer (ex. cellulaire, montre intelligente...).

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.) , ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant les gymnases) où sont dispensés les cours, sauf dans les cas suivants : • lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; ou • si l'état de santé d'un élève le requiert*; ou • si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le requièrent*. * Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

En cas de non-respect de cette règle, le cellulaire, les écouteurs ou autres seront confisqués selon la gradation suivante :



1^{re} Infraction : avertissement, demande par le titulaire de ranger l'objet et mot envoyé aux parents.

2^e infraction : Le titulaire confisque l'objet et le garde pour la journée. Un mot est envoyé aux parents.

3^e infraction : La direction confisque l'objet et le parent doit venir le chercher.

4. APPLICATION DU CODE DE VIE « Fonctionnement »

À l'école La Farandole, nous utilisons la plateforme Mozaïk pour communiquer avec les parents. Cette plateforme leur permet de suivre la progression de leurs enfants, tant sur le plan pédagogique que comportemental. Nous veillons à informer les parents de tout comportement remarquable, y compris les comportements positifs! Nous encourageons donc les parents à consulter régulièrement la plateforme pour les messages importants de l'équipe-école.

Le SOI (Suivi des Observations et des Interventions) est l'espace où sont enregistrées les observations et les interventions réalisées par l'équipe-école. Un code couleur est utilisé pour représenter les différentes catégories. Voici leur répartition :

Couleurs correspondantes dans le diagramme	Catégories	Critères des descripteurs
	 Comportements positifs	➤ Toute amélioration ou tout geste positif effectué par l'élève. ➤ L'intention est d'augmenter l'estime de soi et la confiance. ➤ La reconnaissance des bons comportements favorise la répétition de ceux-ci.
	 Comportements à surveiller	➤ Le comportement nécessite une intervention ou des mesures d'aide. ➤ Il nécessite aussi un accompagnement si les comportements sont répétitifs. ➤ Il réfère au processus de développement de l'organisation et de l'autonomie de l'élève (méthodologie). ➤ Il peut faire référence à des difficultés attentionnelles. ➤ Il réfère souvent à des comportements à caractère non volontaire. ➤ Ces comportements ont besoin d'être modélés et éduqués et font l'objet d'apprentissages.
	 Comportements à modifier	➤ Le comportement nécessite une intervention. ➤ Il réfère à une attitude déplacée et délibérée ou à un comportement inadéquat. ➤ La répétition du comportement doit être prise en considération (la gradation peut être suivie par les protocoles automatisés). ➤ L'intervention qui suivra devra prendre en considération la fréquence, la constance, l'intensité et la durée du comportement.
	 Comportements à risque	➤ Le comportement nécessite une intervention obligatoire et systématique. ➤ Il transgresse des lois ou des conventions sociales. ➤ Le geste présente une atteinte à l'intégrité ou à la sécurité.

Voici des exemples de conséquences logiques pour chaque comportement:

	Conséquences logiques
Comportements à surveiller	- Reprendre le temps perdu - Réflexion écrite ou verbale - Perte de privilège acquis (aller aux toilettes pendant les cours, etc.) - Récréation guidée - Perte d'une récréation - Geste réparateur
Comportements à modifier	- Demander à l'élève de faire le comportement attendu - Reprendre le travail non complété à un moment opportun - Réflexion écrite - Geste réparateur - Présenter des excuses verbales ou écrites - Suspension à l'interne
Comportements à risque	- Exclusion d'une activité ou d'un service



	- Demander à l'élève de faire le comportement attendu - Présenter des excuses verbales ou écrites - Suspension à l'interne ou à l'externe - Travaux communautaires
--	---

HORAIRE DE L'ÉCOLE LA FARANDOLE

Précolaire	Primaire
Cloche : 7 h 50	Cloche : 7 h 50
Début des cours : 7 h 55	Début des cours : 7 h 55
Midi : 11 h 15	Midi : 11 h 15
Cloche : 12 h 40	Cloche : 12 h 40
Début des cours : 12 h 45	Début des cours : 12 h 45
Fin des classes : 14h07	Fin des classes (Cloche): 15h05

Mon engagement

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école La Farandole et je m'engage à le respecter.

Nom de l'élève: _____ Groupe : _____

Signature de l'élève : _____

L'engagement de mes parents

J'ai pris connaissance du code de vie de l'école La Farandole et je m'engage à encourager mon enfant à respecter les règles qui y sont inscrites.

Nom du parent : _____

Signature d'un parent : _____